

Inauguration de la Ludo-Bibliothèque

Viry-Chatillon 18/10/2011

Monsieur le Préfet (chargé de l'égalité des chances),

Madame le Maire de Viry-Chatillon,

Mesdames et Messieurs les élus

Mesdames et Messieurs, Chers amis

Je vous prie tout d'abord d'excuser l'absence de Jérôme Guedj, Président du Conseil général, qui ne pouvait être des nôtres ce soir. Mais c'est avec beaucoup de plaisir que je le représente aujourd'hui à Viry-Chatillon, dans mon propre canton, qui est par la même occasion, faut-il le rappeler, une commune parmi les plus engagées dans la rénovation urbaine et le développement culturel... et qui bénéficie donc légitimement d'un soutien tout aussi déterminé du Conseil général.

Comme vous le savez, nous avons initié depuis 2002 une vaste politique d'«Accès aux savoirs», avec le mot d'ordre suivant: "le savoir est un capital public qui doit être accessible à tous".

Le Département part du principe que tous les progrès des sciences, des techniques, et les connaissances qui en découlent, doivent être à la portée de tous les Essonnais, quels que soient leur niveau social, leur âge et leur situation.

D'ailleurs, c'est un signe heureux que nous inaugurons cet espace précisément le jour même où démarre l'opération « Numéricklé 91 » dans les 100 collèges de l'Essonne dotant

tous les élèves de 6ème d'un Véritable «cartable numérique» sur clé USB, comprenant des logiciels libres et des ressources facilitant le travail en classe comme à la maison.

Pour les jeunes comme pour leurs parents, ou les enseignants, le Conseil général a développé aussi la Banque des savoirs, un site de vulgarisation scientifique qui permet à chacun d'aller à la rencontre des laboratoires de recherche... et d'identifier des activités de culture scientifique (sorties, expositions, débats...) en Essonne et en région.

Cette démarche permet un développement du territoire de l'Essonne, articulant la consolidation d'activités pérennes avec des événements culturels fédérateurs, l'effectivité de l'accompagnement des partenaires locaux, la construction d'équipements sociaux, culturels et éducatifs de proximité et l'impulsion de démarches de réseau.

Le projet de réhabilitation de la maison de l'éducation et de création de la ludothèque que la ville de Viry-Chatillon avait présenté au Département relevait du programme Villes Essonne solidaire 2007-2010, qui a instauré le fonds d'accompagnement aux porteurs de projets urbains en investissement (le fonds APPUI). Une enveloppe de crédits a été réservée notamment pour les villes engagées dans la procédure des Contrats Urbains et de Cohésion Sociale (CUCS) et dans les programmes de rénovation urbaine avec l'État. Ce projet s'inscrit dans l'objectif de la redynamisation permanente de notre quartier, pour favoriser l'accès aux savoirs et à la culture de chacun.

Sur un coût global du projet de 1 700 000 € ht, le Conseil général a apporté 558 000 € ht (soit un taux de cofinancement de 32,86%) : Le tiers, donc.

L'intervention sur le bâti comprend la réhabilitation de la façade avec isolation par l'extérieur et, au rez-de-chaussée, la création de la ludothèque-bibliothèque par la fermeture du préau et la création d'une avancée sur la cour. Le public visé concerne les enfants de 0 à 16 ans, en cohérence avec les services municipaux déjà présents et avec la volonté de créer une synergie entre livres et jeux en mutualisant la banque d'accueil et la gestion informatique.

Cet espace dédié aux jeux et aux jouets permettra le prêt et le jeu sur place. Il se définit comme un espace culturel, une institution socio-éducative, un lieu d'animation autour du jeu et du jouet.

Un espace comme celui-ci, situé à la croisée du social, du culturel et de l'éducatif, favorisera l'expérimentation, la socialisation, l'éducation, l'intégration, l'appropriation de la culture.

Il s'agit avant tout d'ouvrir la porte à l'imaginaire, tout en conduisant à la règle : règle du jeu, règle du lieu, règle de vie. Le plaisir et la règle sont les mots clés d'une Ludothèque. Le jeu apparaît comme un outil de citoyenneté : Jouer c'est apprendre des règles, c'est tenir compte de la réalité des autres.

Le jeu favorise les rencontres et il est susceptible de permettre l'intégration des individus. Ceci est encore plus possible lorsque le jeu est pratiqué comme un loisir culturel, présentant un intérêt éducatif réel.

C'est aussi un besoin vital pour le développement affectif, psychologique et intellectuel de l'individu qui permet notamment la socialisation de l'enfant à travers le jeu.

Cette belle réalisation est un véritable équipement structurant à la fois pour la ville de Viry-Chatillon dans son ensemble et, plus particulièrement, pour le quartier des Coteaux de l'Orge. C'est, vous vous en doutez, une immense satisfaction tant pour les élus que nous sommes, que pour les professionnels et les bénévoles qui vont la faire vivre. Lorsque la population s'approprie un équipement culturel public consacré à la lecture, au multimédia, aux jeux éducatifs, il y a lieu d'être optimiste tant il est vrai que lorsque notre peuple est cultivé, et qu'il sait se situer dans son environnement, il est beaucoup moins malléable et il sait entrer, s'il le faut, en résistance pour défendre le bien commun.

L'aménagement de ces nouveaux locaux permet de poursuivre et d'amplifier le projet éducatif et culturel local engagé par la commune depuis plusieurs années. Il contribue à désenclaver également ce quartier classé en zone urbaine sensible. En proposant une offre de jeux plus large et des modes de lecture plus adaptées à tous les publics et toutes les catégories socio-professionnelles, il permet de multiplier les échanges à la fois inter-culturelles et inter-générationnels.

Le fait d'accueillir des enfants dès leur plus jeune âge et ce jusqu'à l'âge de 16 ans, accompagnés de leurs parents ou grands-parents, a pour vocation d'inciter l'enfant à redécouvrir l'importance du jeu en famille et vise, dans le même temps, à stimuler son autonomie afin de contribuer au développement de ses capacités.

Notre société souffre, malheureusement, d'une dégradation grandissante du lien social et d'une augmentation de l'exclusion (situation de détresse sociale et familiale, difficultés d'accès aux droits et aux services publics) et de la violence (incivilités en rapport avec les espaces publics, conflits de voisinage).

Et dans l'objectif d'apporter des réponses nouvelles et adaptées à ces difficultés, nos actions doivent reposer sur des interventions de proximité basées sur l'écoute, le dialogue, et l'accompagnement. Des espaces comme celui que nous inaugurons aujourd'hui contribuent grandement, j'en suis convaincu, à renforcer des liens de convivialité, de solidarité entre les habitants pour réussir le mieux vivre ensemble.

Enfin, je tiens à vous assurer qu'à travers les différents outils mis en place par le Département en faveur de la vie culturelle et éducative, le Conseil général reste un partenaire attentif et un acteur incontournable par sa volonté d'accroître quantitativement - et qualitativement- l'offre socio-éducative et culturelle.... et l'accès aux savoirs.... à tous les savoirs...., tout en privilégiant les initiatives qui mettent l'humain et son environnement « au cœur de l'action », qui visent une « véritable » mixité sociale, une « solidarité territoriale » et une égalité des chances « pour tous », pour accéder à une citoyenneté active et responsable.

Je vous remercie de votre attention.